



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.
Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 18/04/2025 / ___ / ___
Dossier complet le : 29/04/2025 / ___ / ___
N° d'enregistrement : F01125P0075

1 Intitulé du projet

Construction d'un parking en superstructure sur l'emprise d'un parking existant sur le site du CHIV de Villeneuve Saint Georges.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom _____ Prénom(s) _____

2.2 Personne morale

Dénomination _____ Raison sociale _____
Hôpitaux Confluence Val-de-marne Essonne Hôpitaux Confluence Val-de-marne Essonne
N° SIRET _____ Type de société (SA, SCI...) _____
2 6 9 4 0 1 1 5 4 0 0 0 1 9 Etablissement public administratif
Représentant de la personne morale : Madame Monsieur
Nom _____ Prénom(s) _____
LAURENCE SOPHIE

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41°a	a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus. - Création d'un parking silo type PSLV de 214 places (dont 5 places sur la voie) sur 4 niveaux (R+3)

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve est situé à Villeneuve Saint Georges (94) et à Crosne (91). Il dispose d'environ 555 lits et propose un service d'urgence 24h/24. Les visiteurs et le personnel hospitalier peuvent se garer à la fois en sous-sol et en aérien. Malgré les nombreux espaces de stationnement extérieurs, le problème de stationnement reste fréquent sur le site.

Le projet vise à augmenter la capacité de stationnement. Il prévoit de remplacer les 87 places aériennes actuellement existantes dans l'emprise dédiée à l'opération (parking P4), par un parking en ouvrage de 214 places, cela engendrera un gain net de 127 places créées.

Le projet inclut la mise en place d'ombrières photovoltaïques en toiture de l'ouvrage.

Il prévoit la mise en place de 2 séparateurs d'hydrocarbures.

Un bassin d'infiltration/rétention permettra de traiter « in situ » les eaux pluviales.

Les espaces non imperméabilisés autour du parking sont végétalisés avec des arbustes et vivaces résistants, florifères et majoritairement persistants ou semi-persistants. Leur arrosage sera limité à la plantation et suivi sur

4.2 Objectifs du projet

Le projet consiste en un parking en superstructure R+3 de 214 places construit sur l'emplacement d'une aire de stationnement existante en bonne partie imperméabilisée. Il n'est pas prévu de travaux de démolition.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Pendant la phase de construction, le projet visera un équilibre entre les déblais et les remblais, les terres végétales seront replacées dans les espaces paysagers. Les règles de sécurité, d'accessibilité et d'intégration paysagère seront intégrées dans le projet. La construction se déroulera en plusieurs étapes une fois toutes les approbations obtenues:

- Préparation du site
- Nivellement et reprise des soutènements
- Construction en structure préfabriquée et installation sur site par un camion-grue
- Gestion des déchets de chantier

Il n'est pas prévu de travaux en infrastructure (sous sol).

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

En phase exploitation, le fonctionnement du parking sera le suivant :

- Positionnement et accès des entrées / sorties dissociés
- Signalisation dès l'entrée du nombre de places libres
- Dissociation du flux (en sens unique) et des rampes pour un accès rapide (en entrée et en sortie)
- Lisibilité de l'entrée et de la signalétique pour une meilleure fluidité, convivialité et sécurité des espaces au profit des usagers
- Gestion des flux internes et prise en compte des flux externes
- Utilisation du parking en accès contrôlé par barrières pour les véhicules
- Un confort lumineux et un éclairage nocturne pour améliorer la sécurité de tous

Les quatre niveaux de parking seront autonomes.

Chaque niveau aura un accès et une sortie directs depuis la voie principale intérieure du centre hospitalier, avec un accès contrôlé par barrières.

Le principe de marche en avant pour les VL dans le sens anti-horaire (pour les R+1,R+2 et R+4) sera mis en place à chaque plateau.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

permis de construire (PC)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Superficie de l'assiette foncière allouée au projet Surface d'emprise au sol du bâtiment créé Dimensions du bâtiment: Largeur max. / Profondeur max. / Hauteur (sous ombrières photovoltaïques) Surface d'espaces verts supprimés par le projet (% de du site)	2 695 m ² sur 77 170m ² 1 533 m ² 62m / 31 m / 1,80 m 445m ² (0.57% du site)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 40 Voie : DE LA SOURCE

Lieu-dit : _____

Localité : VILLENEUVE ST GEORGES

Code postal : 9 4 1 9 0 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 4 8 ° 4 3 ' 1 7 " E Lat. : 0 2 ° 2 7 ' 1 9 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

ⁱ Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non la ZNIEFF de type II la plus proche se situe à 295m, il s'agit de la BASSE VALLEE DE L'YERRES
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non le projet est à une altitude d'environ 60m
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non la zone la plus proche est l'Espace naturel régional de la Fosse aux Carpes à Draveil à plus 7,5km du site.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le parc naturel régional est le bassin de la bièvre situé à 16,5km du site.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Oui la commune de Villeneuve Saint Georges est couverte par le PPBE du Val-de-Marne dont la 3ème échéance a été adoptée le 19 octobre 2020. Le site est concerné par le dépassement des valeurs limites réglementaires en ce qui concerne le bruit aérien. Sans impact sur notre projet.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI de la Marne et de la Seine pour Villeneuve-St-George et PPRI de Vallée de l'Yerres pour Crosne. Le site est hors zone du PPRI. PPRMT Villeneuve-St-Georges. ZONE B1 Le site est en aléa fort pour retrait gonflement des argiles.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI de la Marne et de la Seine: approuvé par Arrêté préfectoral n°2007/4410 le 12 nov. 2007; PPRI de Vallée de l'Yerres approuvé par Arrêté préfectoral n°2012-DDT-SE le 18 juin 2012 ; PPRMT: approuvé par Arrêté préfectoral n°2018/3846 du 21 nov. 2018
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone d'étude n'est pas concernée par une zone de répartition des eaux.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude n'est pas comprise dans des périmètres de captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle. Villeneuve Saint Georges et Crosne ne comptent pas de captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dans un rayon de 500 m autour du site du projet, aucun site inscrit n'a été identifié. Le site inscrit le plus proche est le Parc de Beauregard situé à 660m.

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en dehors des sites Natura 2000 Le site le plus proche est " les Marais des basses vallées de la Juine et de l'Essonne", il se situe à 20km du projet
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	le projet se situe à 340 m au nord du Site classé de la Vallée d l'Yerres.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun prélèvement d'eau dans les eaux superficielles ou souterraines n'est prévu.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se pose sur le site sans changement de sa topographie. Le projet consiste en un parking en superstructure R+3 de 214 places construit sur l'emplacement d'une aire de stationnement existante en partie imperméabilisée et en evregreen. Les 445m ² d'espaces verts en pleine supprimées ne représentent que 0,57% de l'emprise foncière du site (de 77 170m ²).
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune démolition de bâtiment n'est prévue. Les terres et matériaux extraits seront triés et réutilisés au maximum sur site. Si besoin, une évacuation en décharge appropriée sera mise en œuvre.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'équilibre déblais/remblais sera recherché dans la conception du projet pour éviter au maximum les apports de terres extérieures.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le parking nécessitera une alimentation en eau potable et une évacuation en eaux usées (eaux de ruissellements) pour les besoins d'entretien de l'ouvrage.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe sur un emplacement d'un ancien parking imperméabilisé et en partie sur un espace vert. Les espaces non imperméabilisés autour du parking sont végétalisés avec des arbustes et vivaces résistants, florifères et majoritairement persistants ou semi-persistants. Leur arrosage sera limité à la plantation et suivi sur trois ans (lors de périodes de sécheresse estivales). Le projet prévoit la suppression et le remplacement d'un arbre.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	De par l'aire d'étude et sa localisation lointaine des sites Natura 2000, le projet n'est pas susceptible d'avoir des incidences sur les habitats et espèces communautaires.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site existant déjà utilisé comme espace de stationnement aérien dédié aux véhicules légers pour usagers de l'Hôpital.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone de risques technologiques identifiés dans le périmètre du projet
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN Villeneuve-St-Georges Mouvement de terrains consécutifs à la sécheresse. Le site est en aléa fort pour le retrait gonflement des argiles. La surface d'emprise projet est supérieure à 400 m ² et sera clairement définie dans le dossier loi sur l'Eau après échange avec les services de la DDT préalablement au dépôt du permis de construire.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier, les travaux engendreront des déplacements dus à la circulation des camions et engins de chantier. En phase exploitation, le niveau de trafic global pourra légèrement augmenter aux abords immédiats en raison de l'évolution du site et d'un nombre de places plus conséquent que dans le parking actuel. Toutefois, le projet ne génère pas de trafic supplémentaire significatif.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase chantier, les travaux sont susceptibles d'augmenter le niveau de bruit actuel sur la zone. En phase exploitation, le bruit peut être généré par les véhicules légers qui circulent dans le parking.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain actuel accueille déjà un espace dédié au stationnement en surface. Le projet n'aura pas d'impact significatif.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase chantier, la mise en place du revêtement des chaussées est susceptible d'engendrer des odeurs. Ces émissions seront négligeables et temporaires.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	À ce jour, la zone est déjà occupée par un parking et à proximité immédiate d'infrastructures routières générant des nuisances olfactives.
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	À ce jour, la zone est déjà occupée par un parking et à proximité immédiate d'infrastructures routières générant des nuisances olfactives.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude n'est pas concernée par des phénomènes vibratoires.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les phares des voitures seront source d'émissions lumineuses qui seront réduite en limite de parcelle par un traitement de façade appropriée. Une détection prévu pour limiter l'éclairage nocturne.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone est concernée par des émissions lumineuses liées au contexte urbain environnant de la zone de projet. Le parking en silo sera largement ventilé et profitera de la lumière naturelle
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre pas de rejets liquides supplémentaires, les Surfaces étant déjà largement imperméabilisées. Le projet prévoit la mise en place de 2 séparateurs d'hydrocarbures.
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun rejet complémentaire n'est prévu et la gestion des eaux pluviales sera préférentiellement traitée par dispositif de rétention. Une étude est en cours d'élaboration, la notice hydraulique sera déposée dans le dossier de demande du permis de construire
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase chantier, les déchets seront triés. Par la suite, ils seront soit valorisés sur site, soit collectés par une filière adéquate de valorisation, ou encore, évacués vers une installation de stockage adaptée. Une zone pour déchets dangereux sera également aménagée si nécessaire et les procédures particulières seront mises en oeuvre. En phase exploitation, le parking n'engendrera pas de déchets ménagers.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude n'est incluse dans aucun site classé, inscrit, monument historique ou zone de présomption de prescription Archéologique. Le parking actuel sera revalorisé par le projet et aura Une insertion paysagère soignée.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Durant le chantier, la circulation et les accès aux abords de la zone sont susceptibles d'être temporairement perturbés. En phase exploitation, le projet n'engendrera pas de modification des activités humaines. Les terrains du projet ne sont, en l'état actuel, pas utilisés pour l'agriculture ou la sylviculture. Aucune démolition de bâtiment ne sera effectuée.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Destiné à s'insérer harmonieusement dans le site, le bâtiment est sobre mais soigné aussi bien dans son volume que dans son traitement architectural. La structure est réalisée en mixte acier/béton, ce qui permet de conjuguer différentes qualités (aspect environnemental, rapidité de montage sur site, modularité) à une plus grande légèreté d'aspect et une excellente qualité de finition. L'architecture du projet intègre la plantation de végétaux sur les espaces verts du rez-de-chaussée.

Le projet prévoit de remplacer les 87 places aériennes actuellement existantes dans l'emprise dédiée à l'opération (parking P4), par un parking en ouvrage de 214 places, cela engendrera un gain net de 127 places créées.

Le traitement de la ventilation se fait naturellement.

Le traitement de la lumière se fait par un système de détecteur de personnes et véhicules. Il est, dans les autres cas, mis en sommeil afin d'éviter toute pollution nocturne.

Le projet cherche à résoudre le problème de stationnement sur le site du CHIV en densifiant le stationnement. ainsi le projet densifie le stationnement sur un parking en silo au détriment de l'étalement du stationnement en aérien. le projet sera conçu avec un maximum d'éléments préfabriqués (Gros œuvre, charpente, façades...) il vise des économies d'énergie principalement sur le poste éclairage (dont une partie sera gérée par des détecteurs de présence à certaines plages horaires et extinction en journée). Une centrale photovoltaïque équipera 30% de la toiture de l'ouvrage. le projet cherchera à minimiser l'imperméabilisation des sols.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Notre projet ne nécessite pas d'étude d'impact environnementale du fait de son travail d'intégration dans le site, de part son emplacement, son architecture et le traitement paysager proposé inexistant aujourd'hui.

Le projet est d'intérêt commun car il évite l'étalement urbain des véhicules légers présents actuellement sur le site. Il prend donc en compte les enjeux environnementaux en mettant en place des mesures adaptées amenant à un impact résiduel jugé nul sur l'environnement et la santé humaine.

Le projet permettra enfin la mise en place d'une économie circulaire et d'un réemploi :

- Développement d'un projet local avec des ressources locales
- Réflexion sur la ressource en terre végétale avec une valorisation des volumes déblayés dans le cadre du projet bâti et paysager

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	PLAN CADASTRAL	<input checked="" type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3	PLANS MASSES	<input checked="" type="checkbox"/>
4	INSERTION	<input checked="" type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom LAURENCE

Prénom SOPHIE

Qualité du signataire Directrice de la DISP

A C. Veneuve

Fait le 23/04/2025



Télédéclaré le 18/04/202

Signature du (des) demandeur(s)



ECH: 1/2 000



ZONE D'ETUDE



Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges
CREATION D'UN PARKING SILO
 4 Allée de la source 94190-VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

PLAN CADASTRAL

Nom fichier : C:\Users\user\Documents\CHIV-FAISA-ARC-AMH-MN-001-Maquette architecte_mv3BLHC.rvt

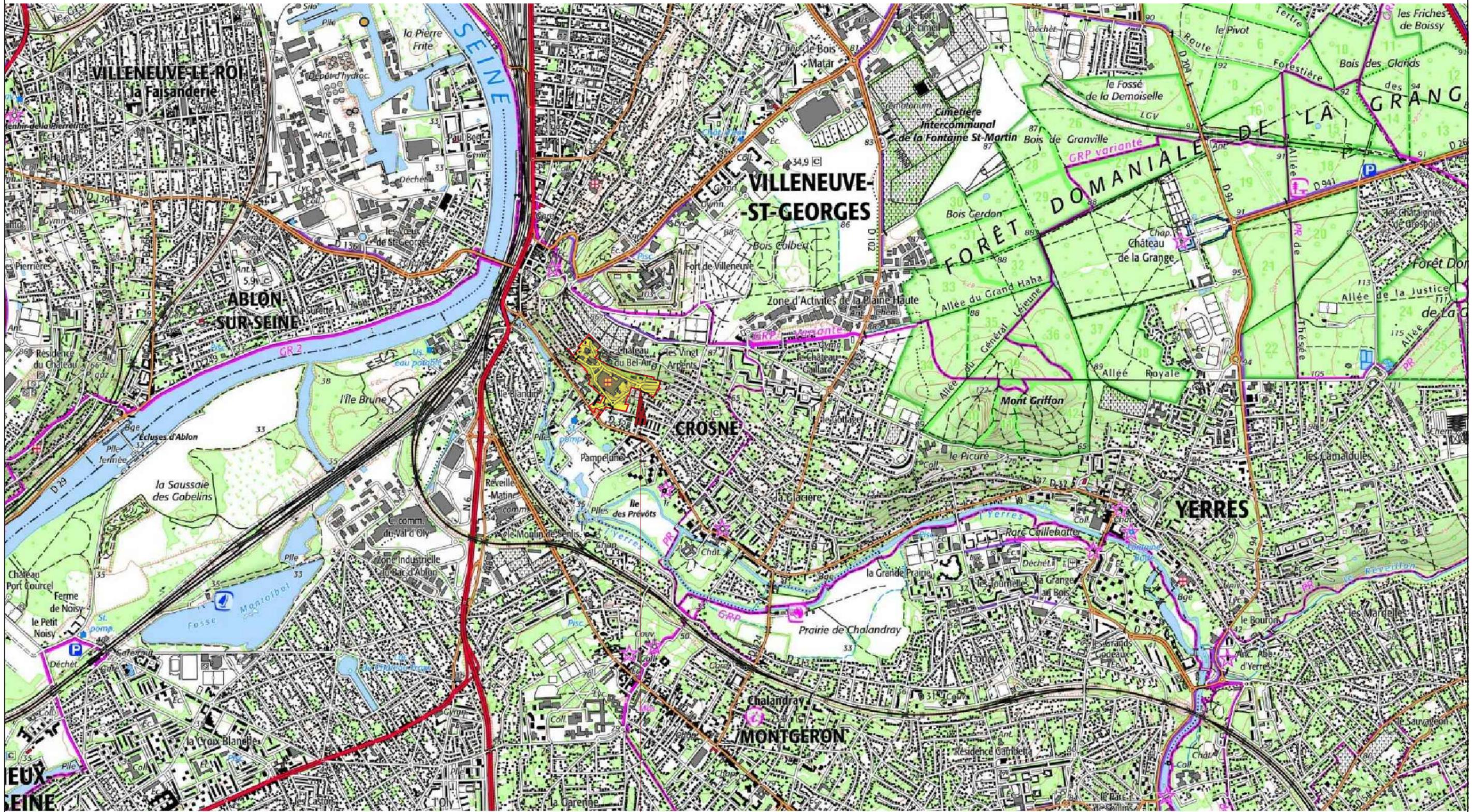


2AMH 4 Avenue d'Alsace Lorraine
 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE



CPC	AN.03	4002	1 : 2 000	27/08/2024
Phase	N°plan	N° affaire	Echelle	Date





ECH: 1/20 000
 0 200 1000
 Règle échelle en mètre

ZONE D'ETUDE

CARTE IGN - ECHELLE DE LA VILLE

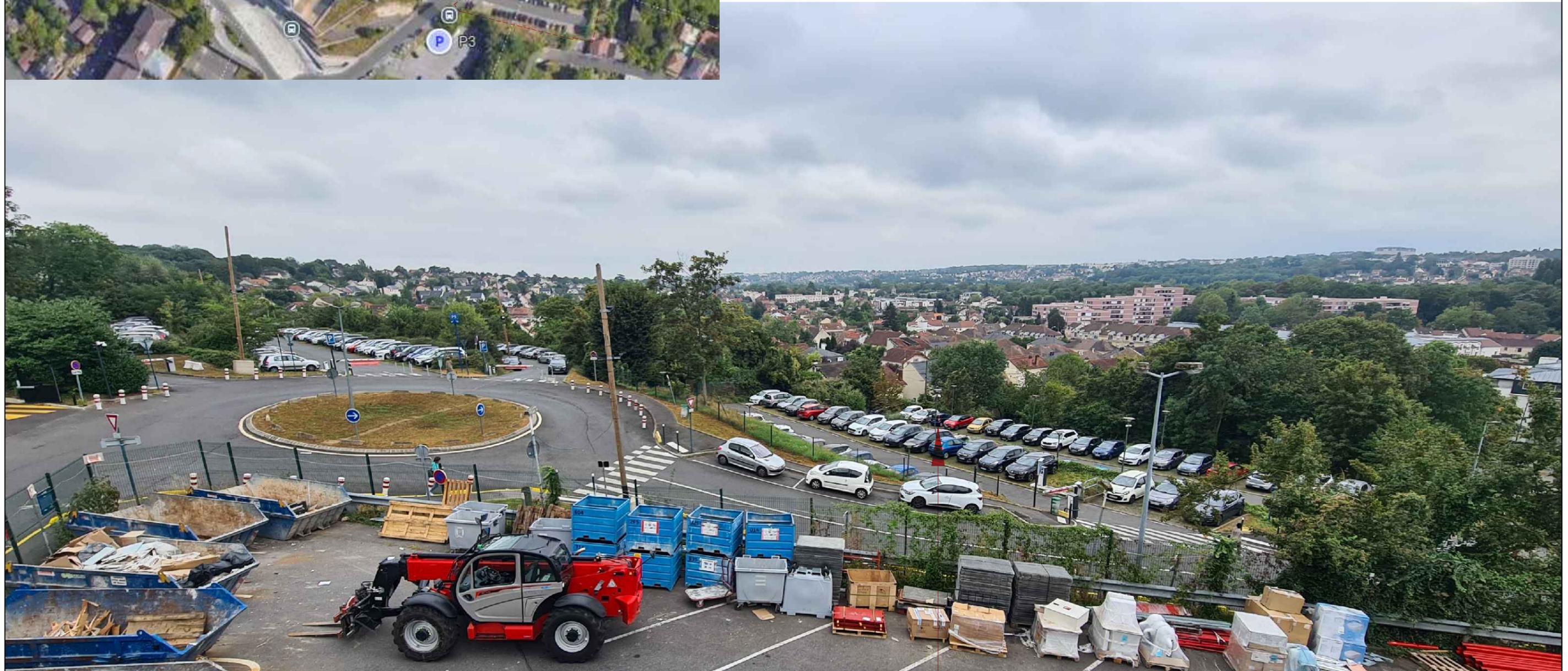
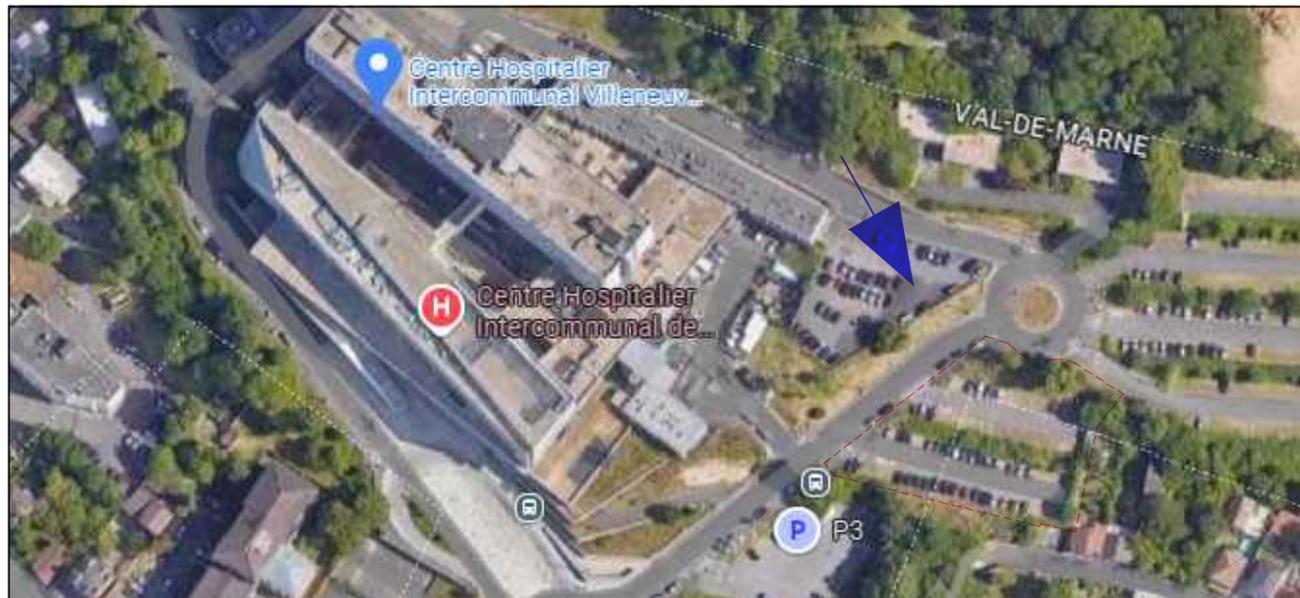


Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges
 CREATION D'UN PARKING SILO
 4 Allée de la source 94190-VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

Nom fichier : C:\Users\user\Documents\CHIV-FAISA-ARC-AMH-MN-0001-Maquette architecte_mv3BLHC.rvt

	2AMH	4 Avenue d 'Alsace Lorraine 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE		
CPC	AN.01	4002	1 : 20 000	27/08/2024
Phase	N°plan	N° affaire	Echelle	Date





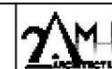
ZONE D'ETUDE



Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges
CREATION D'UN PARKING SILO
 4 Allée de la source 94190-VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

PAYSAGE LOINTAIN

Nom fichier : C:\Users\user\Documents\CHIV-FAISA-ARC-AMH-MN-0001-Maquette architecte_mv3BLHC.rvt

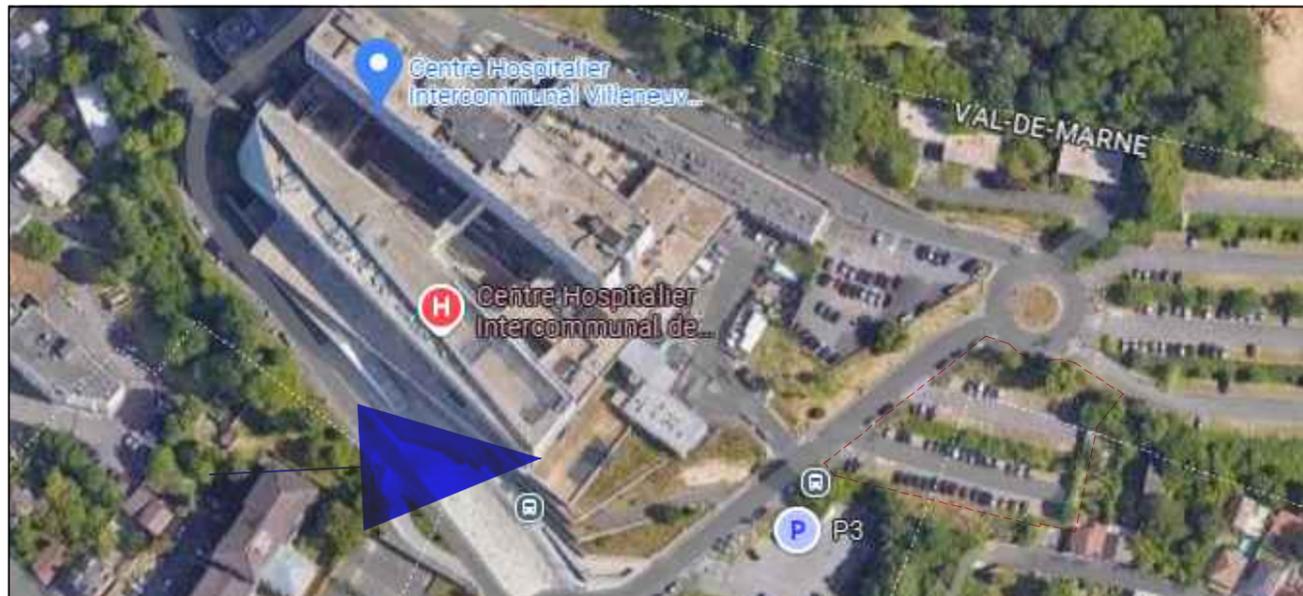


2AMH

4 Avenue d'Alsace Lorraine
 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE

CPC	AN.07	4002	1 : 300	27/08/2024
Phase	N°plan	N° affaire	Echelle	Date





ZONE D'ETUDE



Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges
 CREATION D'UN PARKING SILO
 4 Allée de la source 94190-VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

PAYSAGE LOINTAIN

Nom fichier : C:\Users\user\Documents\CHIV-FAISA-ARC-AMH-MN-0001-Maquette architecte_mv3BLHC.rvt

ZAMH		2AMH		4 Avenue d 'Alsace Lorraine 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE	
CPC	AN.08	4002	1 : 300	27/08/2024	
Phase	N°plan	N° affaire	Echelle	Date	





ZONE D'ETUDE



Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges
CREATION D'UN PARKING SILO
 4 Allée de la source 94190-VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

PAYSAGE PROCHE

Nom fichier : C:\Users\user\Documents\CHIV-FAISA-ARC-AMH-MN-0001-Maquette architecte_mv3BLHC.rvt

2AMH		4 Avenue d'Alsace Lorraine 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE		
CPC	AN.09	4002	1 : 300	27/08/2024
Phase	N° plan	N° affaire	Echelle	Date





ZONE D'ETUDE



Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges
CREATION D'UN PARKING SILO
 4 Allée de la source 94190-VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

INSERTION - ECH PIÉTON, PROCHE

Nom fichier : C:\User\user\Documents\CHIV-FAISA-ARC-AMH-MN-0001-Maquette architecte_mv3BLHC.rvt

		2AMH	4 Avenue d 'Alsace Lorraine 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE		
CPC	AN.09	4002	1 : 300	27/08/2024	
Phase	N°plan	N° affaire	Echelle	Date	

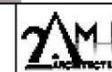




Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges
 CREATION D'UN PARKING SILO
 4 Allée de la source 94190-VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

PLAN DE MASSE - EXISTANT

Nom fichier : C:\Users\user\Documents\CHIV-FAISA-ARC-AMH-MN-0001-Maquette architecte_mv3BLHC.rvt

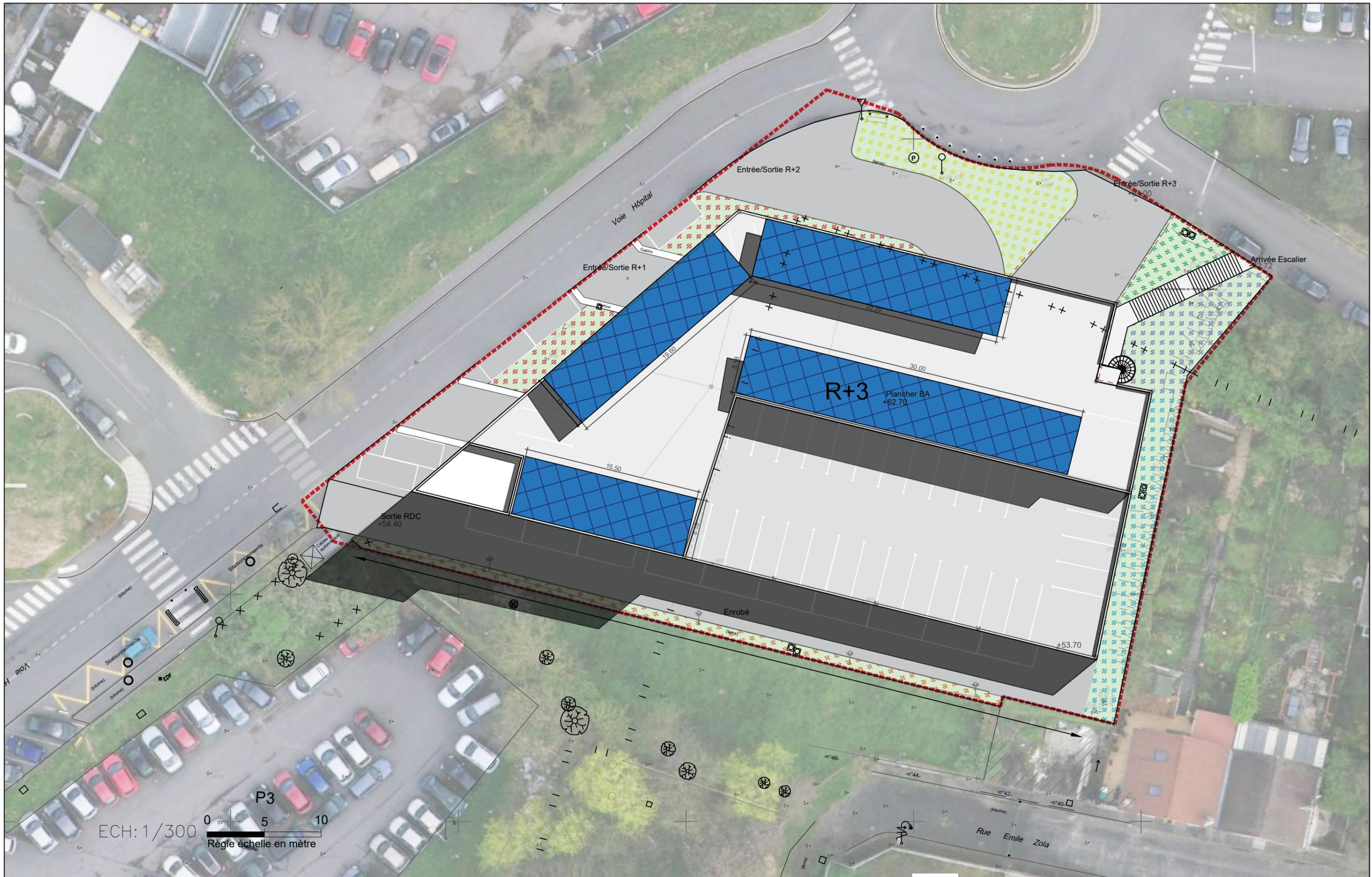


2AMH

4 Avenue d'Alsace Lorraine
 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE

CPC	AN.05	4002	1 : 300	27/08/2024
Phase	N°plan	N° affaire	Echelle	Date

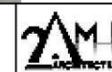




Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges
 CREATION D'UN PARKING SILO
 4 Allée de la source 94190-VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

PLAN DE MASSE - PROJET

Nom fichier : C:\Users\user\Documents\CHIV-FAISA-ARC-AMH-MN-0001-Maquette architecte_mv3BLHC.rvt



2AMH 4 Avenue d'Alsace Lorraine
 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE

CPC	AN.06	4002	1 : 300	27/08/2024
Phase	N°plan	N° affaire	Echelle	Date





ZONE D'ETUDE



Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges
CREATION D'UN PARKING SILO
 4 Allée de la source 94190-VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

CARTE IGN - ECHELLE DU QUARTIER

Nom fichier : C:\Users\user\Documents\CHIV-FAISA-ARC-AMH-MN-0001-Maquette architecte_mv3BLHC.rvt



2AMH 4 Avenue d'Alsace Lorraine
 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE

CPC	AN.02	4002	1 : 2 500	27/08/2024
Phase	N°plan	N° affaire	Echelle	Date





ECH: 1/2 000



ZONE D'ETUDE



Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges
CREATION D'UN PARKING SILO
 4 Allée de la source 94190-VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

PLAN CADASTRAL

Nom fichier : C:\User\user\Documents\CHIV-FAISA-ARC-AMH-MN-001-Maquette architecte_mv3BLHC.rvt



2AMH 4 Avenue d'Alsace Lorraine
 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE



CPC	AN.03	4002	1 : 2 000	27/08/2024
Phase	N°plan	N° affaire	Echelle	Date





ZONE D'ETUDE



Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges
CREATION D'UN PARKING SILO
 4 Allée de la source 94190-VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

VUE SATELLITE - ECHELLE DU SITE

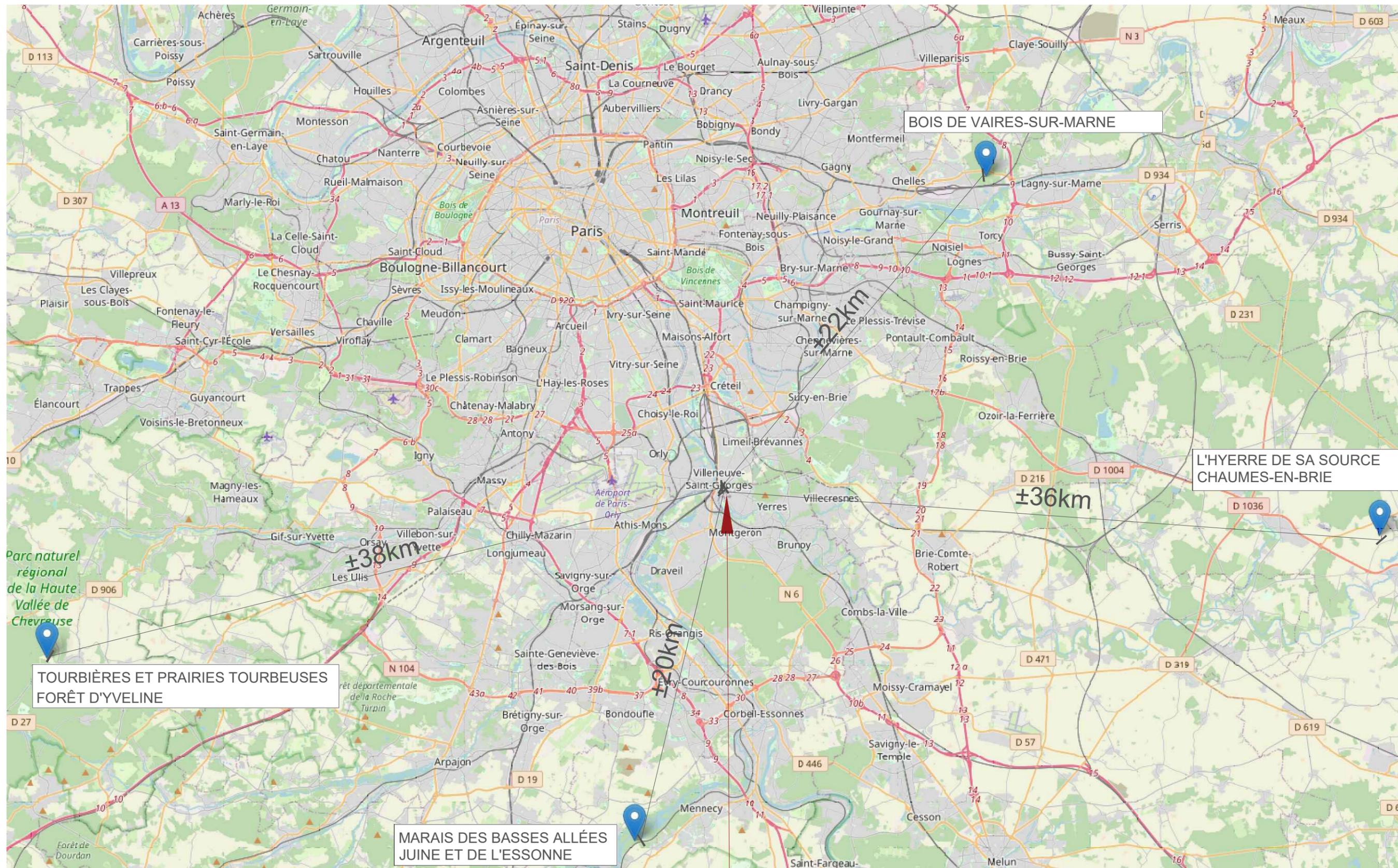
Nom fichier : C:\Users\user\Documents\CHIV-FAISA-ARC-AMH-MN-0001-Maquette architecte_mv3BLHC.rvt



2AMH 4 Avenue d'Alsace Lorraine
 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE

CPC	AN.04	4002	1 : 1 000	27/08/2024
Phase	N°plan	N° affaire	Echelle	Date





ZONE D'ETUDE

CARTE SITES NATURA 2000



Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges
CREATION D'UN PARKING SILO
 4 Allée de la source 94190-VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

Nom fichier : C:\Users\user\Documents\CHIV-FAISA-ARC-AMH-MN-0001-Maquette architecte_mv3BLHC.rvt



2AMH 4 Avenue d 'Alsace Lorraine
 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE

CPC	AN.11	4002	1 : 200 000	03/03/2025
Phase	N°plan	N° affaire	Echelle	Date





ZONE D'ETUDE



Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges
CREATION D'UN PARKING SILO
 4 Allée de la source 94190-VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

INSERTION - ECH PIÉTON, PROCHE

Nom fichier : C:\Users\user\Documents\CHIV-FAISA-ARC-AMH-MN-0001-Maquette architecte_mv3BLHC.rvt

2AMH		4 Avenue d 'Alsace Lorraine 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE		
CPC	AN.09	4002	1 : 300	27/08/2024
Phase	N°plan	N° affaire	Echelle	Date

